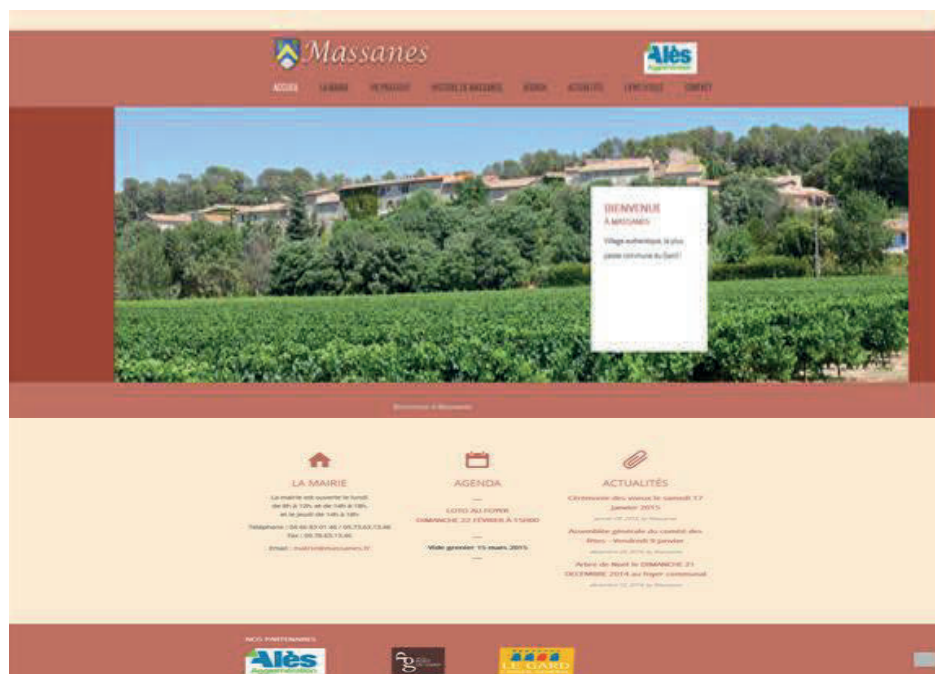




BULLETIN MUNICIPAL

SEPTEMBRE 2015

COMMUNE DE MASSANES



Dans ce numéro

Le mot du Maire	1
Finances	2
Réalisations - Etat-civil	3
Informations	4
ALES Agglomération	4

Mairie

1 Place de la Mairie
30350 Massanes

Téléphone :

04.66.83.01.46

Télécopie :

09.78.63.13.46

Adresse de messagerie :

mairie@massanes.fr

Site internet :

www.massanes.fr

Le mot du Maire

Par Josette CRUVELLIER

En cette fin de troisième trimestre, il me semblait important de vous faire un bilan des actions menées depuis le début de l'année. En effet, l'étude du plan local d'urbanisme a débuté et doit être réalisée dans un délai de deux ans. Ce document remplacera l'actuel plan d'occupation des sols qui sera caduc au 26 mars 2017 (loi ALUR) et permettra d'élaborer un projet d'aménagement et de développement durable (PADD) pour les années à venir. Vous serez informé de l'avancement de cette réalisation et diverses réunions publiques seront planifiées tout au long de l'étude.

La commune a souhaité participer au concours des villes et villages fleuris, les membres de la commission départementale se sont déplacés le 29 juillet dernier, un rapport présentant l'état des lieux et les préconisations d'amélioration nous sera transmis prochainement. Cela nous permettra de poursuivre la démarche engagée pour l'embellissement et l'environnement, en tenant compte de leurs recommandations.

En ce qui concerne Aïès Agglomération, un schéma de mutualisation des services est en cours d'étude et sera présenté aux communes. Le pacte financier et fiscal 2015/2020, lui aussi en cours d'élaboration, tiendra compte de la baisse des dotations de l'état aux collectivités locales.

L'harmonisation de la redevance assainissement des 50 communes composant Aïès Agglomération s'élève à 0.63€/m³ et a pour but de financer les futurs investissements. La redevance de fonctionnement est diminuée à 0.57€/m³. Le montant de ces 2 redevances atteint donc 1.20€/m³, seuil minimum imposé pour l'obtention des subventions de la part de l'agence de l'eau et du conseil départemental.

Pour terminer, ma pensée va vers les familles de notre commune qui ont été endeuillées, à qui j'adresse mon plus grand soutien et mes plus sincères condoléances.

COMMUNE

Compte Administratif 2014

	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT EXERCICE 2014	RESULTAT FINAL AVEC REPORTS 2013
INVESTISSEMENT	77.332,17	100.946,43	+23.614,26	-17.953,42
FONCTIONNEMENT	146.888,30	131.660,52	-15.227,78	+104.207,37

EXCEDENT GLOBAL

+8.386,48

+86.253,95

Budget primitif 2015

- Section de Fonctionnement : il s'équilibre en dépenses et recettes à 219.792,00
- Section d'Investissement : il s'équilibre en dépenses et recettes à 231.254,00

Vote des taux d'imposition 2015

Le Conseil Municipal a délibéré pour le maintien des taux d'imposition actuels, à savoir :

- Taxe d'Habitation : 9,19 %
- Foncier Bâti : 12,81 %
- Foncier non Bâti : 37,22 %

EAU ET ASSAINISSEMENT

Compte Administratif 2014

	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT EXERCICE 2014	RESULTAT FINAL AVEC REPORTS 2013
INVESTISSEMENT	11.899,50	33.182,86	+21.283,36	+19.274,05
FONCTIONNEMENT	32.271,37	47.752,37	+15.481,00	+27.765,72

EXCEDENT GLOBAL

+36.764,36

+ 47.039,77

Budget primitif 2015

- Section de Fonctionnement : il s'équilibre en dépenses et recettes à 68.870,00€
- Section d'Investissement : il s'équilibre en dépenses et recettes à 30.680,00€

REALISATIONS 2015

TRAVAUX :

- ✓ Fin des travaux de réhabilitation du bâtiment des anciens lavoirs place Charles Fabre.
- ✓ Egout pluvial rue Frédéric Mistral.
- ✓ Achat et mise en place des plaques de numérotation des habitations.

TRAVAUX EN COURS DE REALISATION OU PROGRAMMES:

- ✓ Lancement de l'étude du Plan Local d'urbanisme pour un montant de 44.550€.
- ✓ Plan des réseaux d'eau potable et d'eaux usées.
- ✓ Mise en discrétion des réseaux électrique, éclairage public et téléphonique route de Cardet.
- ✓ Aménagement de l'entrée de la commune route de Cardet et RD106.
- ✓ Réalisation de jardinières en pierre dans le cœur du village.
- ✓ Plantations d'arbustes fournis par la pépinière départementale pour l'embellissement de la place de la fontaine d'Estelle et Adrien Brès.

ACHATS :

- ✓ Une débroussailleuse.
- ✓ 10 Panneaux électoraux.
- ✓ Panneaux de signalisation routière.
- ✓ 3 poubelles installées dans le bois communal et sur la place Charles Fabre.

ETAT CIVIL



NAISSANCES :

25 Mars 2015 : ANNEN Gino
05 Août 2015 : PETREQUIN Timéo



MARIAGE : 19 Septembre 2015
GRUAU Laurence & PANTEL Jérôme

DECES :

22 janvier 2015 : LAUZE Renée
05 Août 2015 : DELAPIERRE Monique
12 Août 2015 : DARY Danielle
28 Août 2015 : VINCENT Elise
09 Septembre 2015 : ROUSSEAU Jean-Marie



Jean-Marie ROUSSEAU nous a quitté et comme tous ceux qui l'ont côtoyé, nous garderons le souvenir d'un homme bon, dévoué, croyant, pratiquant et passionné de belote. Au sein du conseil municipal et du CCAS dont il a été élu de Mars 2001 à Mars 2014 en qualité de Maire Adjoint, il s'est impliqué notamment dans l'organisation du spectacle de l'arbre de Noël jusqu'en 2011, choisissant le programme, organisant les répétitions ainsi que le déroulement de celui-ci auquel il participait dans des sketches; il était très heureux dans ce rôle auprès des enfants qui le lui rendait bien. Jusqu'en Juin 2015 il a organisé le loto des après-midi récréatifs des personnes âgées, malgré la détérioration de son état de santé et laissera auprès d'elles un souvenir impérissable. Il avait toute notre estime et notre amitié; il a toute notre reconnaissance pour ce qu'il a accompli au sein de notre commune; nous ne l'oublierons pas.

INFORMATIONS

PLAN LOCAL D'URBANISME : Le conseil municipal a retenu le cabinet d'étude « PERSPECTIVES NOUVELLES » pour la réalisation du plan local d'urbanisme de la commune. Son élaboration durera 2 ans et nécessitera une concertation continue avec la population et les personnalités publiques associées. Dans le cadre de cette concertation, la possibilité est donnée à la population de consigner ces observations aux heures d'ouverture du secrétariat de mairie sur un registre à feuillets non mobiles ouvert à cet effet. Des réunions publiques seront organisées ultérieurement aux cours des différentes étapes de cette réalisation.

Actuellement, le bureau d'étude procède à l'élaboration du diagnostic communal et un questionnaire relatif à l'évolution de l'agriculture sur la commune a été distribué aux personnes concernées.

AMENAGEMENT PAYSAGER DU ROND POINT DU PONT TROUE : L'aménagement a été réalisé au printemps 2015.

ENFOUISSEMENT DE LA LIGNE HAUTE TENSION : ERDF a prévu en 2015 l'enfouissement de la ligne qui traverse la commune ; ce projet concerne les communes de BOUCOIRAN, NERS, MARUEJOLS LES GARDON, CASSAGNOLES et MASSANES. Les travaux débiteront courant septembre.



INSTRUCTION DES AUTORISATIONS DU DROIT DES SOLS : Les services de l'équipement n'assurant plus ce service, une convention a été signée avec ALES AGGLOMERATION pour la réalisation de celles-ci.

LES SENTIERS DE RANDONNEES : L'extension du réseau des sentiers de randonnées dont une partie sur la commune est en cours de réalisation.

TRI SELECTIF : Il est rappelé que dans le cadre de la collecte des déchets, il est formellement interdit de mettre les déchets recyclables dans des sacs poubelles noirs sous peine de refus de l'intégralité du tri par le centre de traitement. Les déchets triés doivent être déposés individuellement dans le container bleu prévu à cet effet ou dans un sac translucide jaune mis à votre disposition en mairie.

LES ENCOMBRANTS : Ce service est géré par ALES AGGLOMERATION qui a mis en service un numéro vert, le 0800 540 540. Ce numéro est à votre disposition pour prendre rendez-vous pour l'enlèvement de vos encombrants.